



Parlement jurassien
Groupe UDC

Motion N° 1099

Halte aux dégâts causés par le blaireau

Ces dernières années, les renards, mais surtout les blaireaux, sont en forte augmentation dans le Jura, ce phénomène dépasse largement nos frontières.

Le renard est vecteur de plusieurs maladies, il propage surtout la gale et l'échinococcose, le blaireau, lui cause d'importants dégâts aux champs de maïs et aux céréales.

Lors des expertises, ces dégâts sont souvent minimisés ou imputés aux sangliers.

Pour 2013, le montant total des dégâts aux cultures et aux herbages est de 310'000. --, dont 65'000. -- pour le maïs.

Afin de mieux réguler ces carnassiers, le groupe UDC demande au Gouvernement de modifier la loi sur la chasse et d'y intégrer le permis des carnassiers dans le permis général, et ceci, sans modifier la saison de chasse. Cela permettrait d'augmenter la pression sur ces deux carnassiers et ainsi diminuer les dégâts.

Delémont, le 21 mai 2014.

Pour le groupe UDC
Frédéric Juillerat